



Loiret

Fil d'Info. du 1^{er} Fév. 2019

Dotation pour 2019 : vigilance et interventions – actions

Les établissements scolaires ont reçu leur dotation horaire pour l'année prochaine et les conseils d'administration se tiennent actuellement pour donner leur avis.

Année après année, nous ne cessons de dénoncer l'insuffisance de moyens dans l'éducation. La prochaine rentrée ne fera malheureusement pas exception.

Nous appelons les équipes EPS à l'extrême vigilance pour l'examen des DHG dans les établissements et à mener l'action avec les collègues des autres disciplines sur le nombre de classes, les effectifs de celles-ci, les postes. Voter contre la répartition de la DGH proposée, tout en montrant quels moyens seraient nécessaires pour assurer un enseignement de qualité, faire sur cette base un courrier au DASEN ou à la Rectrice, interpeller les parents, ... est toujours important.

Sur le site national le SNEP a ouvert un compteur des DHG refusées en CA ! Participez !

En EPS il nous faut intervenir pour :

- garder les postes et limiter les HSA (une seule HSA imposable),
- refuser les postes à cheval lorsque le volant d'HSA permettrait un poste complet,
- maintenir et développer les dispositifs à faibles effectifs (natation, APPN, ...),
- veiller à ce que les moyens attribués en indemnités permettent de faire face aux besoins et respectent la législation (cf IMP de coordination).

Pour vous aidez, le SNEP – FSU a réalisé des modèles d'outils à utiliser : voir site national

Journée d'action du 5 février

Au-delà des questions de postes, le contexte se caractérise par des réforme des lycées et LP qui font l'inverse de ce qu'elles prétendent et entraîneront des suppressions de postes, un bac local qui déstabilisera l'organisation des enseignements et mettra les établissements en concurrence, mais aussi un pouvoir d'achat en baisse (salaires, pensions), une fonction publique attaquée, des protections sociales menacées et notamment la retraite, etc.

C'est pourquoi la FSU a proposé à l'ensemble des fédérations de fonctionnaires un plan d'action de grande ampleur avec une journée de mobilisation en mars.

La CGT a lancé, isolément, un mot d'ordre national de grève pour le mardi 5 février.

La FSU Nationale « appelle à s'inscrire, en tenant compte des situations locales, dans cette journée d'action » et a déposé un préavis de grève pour couvrir les collègues qui souhaiteraient utiliser ce moyen d'action.

Le CDD de la FSU Loiret a considéré que les conditions de mobilisation, de construction unitaire, n'étaient pas réunies pour lancer un appel ferme à la grève le 5, mais appelle toutes celles et tous ceux qui le peuvent à participer aux initiatives engagées (manifestations Orléans et Montargis à 10h30 –pas d'information pour Pithiviers et Gien-). Elle appelle aussi à multiplier débats, interventions et actions dans les établissements.

Pour tout problème, si besoin d'aide, de soutien dans vos interventions, n'hésitez pas à contacter le SNEP
Loiret : s2-45@snepfsu.net ou 06 81 03 63 49.

Le secrétariat départemental du
SNEP-FSU